



Réf. AZ/DV – n°03.2022

Montereau, le 09 mars 2022

Chère Madame, Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'une réunion du "**CONSEIL SYNDICAL**" aura lieu le :

**VENDREDI 18 MARS 2022 A 18 HEURES 30**  
**22 rue de la Grande Haie – Zone Industrielle – 77130 Montereau**

L'ordre du jour sera le suivant :

#### **INSTITUTION ET VIE POLITIQUE**

- Désignation du secrétaire de séance pour le conseil syndical du 18 mars 2022 ;
- Installation d'un nouveau représentant pour la Communauté de Communes Pays de Montereau ;
- Information au conseil syndical sur les décisions prises par le Président dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Approbation du Procès-Verbal de la séance du 11 février 2022 ;
- Délibération portant sur les formalités de publicité et d'entrée en vigueur des actes ;

#### **FINANCES**

- Approbation du compte de gestion du Trésorier - Exercice 2021 ;
- Approbation du compte administratif - Exercice 2021 ;
- Approbation de la contribution due par le SIRMOTOM au SYTRADEM – Exercice 2022 ;
- Approbation du Programme Pluriannuel d'Investissement (P.P.I.) 2022-2024 ;
- Institution et ajustement de la provision pour dépréciation des créances douteuses ;
- Dépenses à imputer sur les comptes 6232 « Fêtes et cérémonies » et 6234 « Réceptions » ;
- Vote du budget primitif 2022 ;
- Autorisation donnée au Président à signer la convention de versement des recettes provenant des opérations de tri des déchets – année 2022 ;



➤ Affaires et questions diverses.

Comptant vivement sur votre présence, et vous en remerciant à l'avance.

Je vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

Ancien Ministre

**Yves JEGO**

